



16/06/2023

## FORMATION CONFEDERALE

Second semestre 2023

	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
S'IMPLIQUER	Lundi 03 et Mardi 04	Luindi 07 et Mardi 08	Lundi 04 et Mardi 05	Lundi 02 et Mardi 03	Lundi 06 et Mardi 07	Lundi 04 et Mardi 05
PARTICIPER		*			Lundi 20 au Vend. 24	
CSA - CSE - CST			Merc. 20 au Vend. 22 Merc. 25 au Vend. 27			
FICHE DE SALAIRE			Jeudi 28		Jeudi 9	

### PROCEDURE

- 1/ Pour des raisons organisationnelles, les inscriptions doivent impérativement parvenir 02 (deux) mois avant la date du stage
- 2/ Le nombre de places par session est limité. Seules seront retenues, les inscriptions effectuées réglementairement par les organisations syndicales
- 3/ En cas de "non présentation" au stage, les syndicats seront tenus de rembourser à la Confédération, les dépenses engagées (frais pédagogiques, salle, repas)
- 4/ La formation "S'IMPLIQUER" destinée aux **adhérent.e.s**, constitue le pré-requis obligatoire donnant accès aux formations confédérales
- 5/ La formation "PARTICIPER" destinée aux **militant.e.s**, constitue le pré-requis obligatoire pour accéder aux formations IRP - Mandaté(e)s - Responsabilités Syndicales.

### FINANCEMENT

"S'IMPLIQUER"	CONFEDERATION
"FICHE DE SALAIRE"	CONFEDERATION
"PARTICIPER"	CSE - SYNDICAT
"CSA-CSE-CST"	ADMINISTRATION - SYNDICAT